

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets

AVIS DECLARANT UN DOSSIER DE CONSULTATION INFRECTUEUX

 CF No : 010/CF/T/CIAIS/2022

Dossier de Consultation relatif au Travaux de construction d'une école de 4 SDC à Reg Hamza et école 4 SDC à Reg Abass / Boutilimit

1. Référence de publication : lettres : N°037/DG/ANESP
N°038/DG/ANESP
N°039/DG/ANESP
N°040/DG/ANESP

2. Date de présentation aux candidats : 24/06/2022

3. Nombre d'offres reçues : Une offre (1)

Le comité déclare ledit Dossier de Consultation Infuctueux pour motif que l'unique entreprise qui a soumissionnée n'est pas qualifiée, puisque son offre reçue non conforme aux exigences demandées du dossier de consultation.

La publication ou l'affichage du présent avis ouvre le délai de trois jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant l'Autorité Contractante.

Nouakchott le, 08/09/2022

Le Directeur Général

[Signature]

Idrissa TIRERA

